



Personnels de l'AEFE en grève le 22 mai 2018

Le Sgen-CFDT de l'étranger, comme l'ensemble des syndicats de la Fonction publique, appelle les personnels de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger à se mobiliser pour obtenir des mesures qui traduisent une réelle reconnaissance du travail, des missions et de l'engagement professionnel de tous les personnels : revalorisation des carrières, moyens nécessaires pour exercer les missions de service public à l'étranger comme en France.

Le Sgen-CFDT ne partage ni l'orientation, ni la méthode, ni le calendrier proposé par le gouvernement dans son document d'orientation intitulé « Refonder le contrat social avec les agents publics ». Il s'oppose aux menaces de réduction du périmètre de l'action publique et d'abandon de missions de service public à des structures privées sans garanties pour les personnels et sans moyens pour atteindre les ambitieux objectifs fixés au sommet de l'État.

Le Sgen-CFDT de l'étranger demande que de réelles possibilités d'exercice des missions d'enseignement à l'étranger soient établies. Il refuse la mise en concurrence des moyens nécessaires dans les territoires en France et dans les établissements français de l'étranger, car les refus de détachement introduisent des discriminations inacceptables.

Au moment où l'avenir de l'enseignement français à l'étranger est repensé, il exige un dialogue social de qualité qui tienne compte de l'expression des agents et des organisations syndicales qui les représentent pour garantir aux élèves et à leurs familles le meilleur de ce que l'éducation à la française peut leur offrir.

Paris, le 15 mai 2018